

été atteintes que par ébranlement et avaient échappé à la dégénération.

Les applications de cette loi de portée si générale se trouvent à chaque pas. Par exemple<sup>1</sup>, nous demandons trop, pour cataloguer une douleur nerveuse, à observer chez le sujet des symptômes d'hystérie, de neurasthénie, au moins de nervosisme, ou à trouver au symptôme même une physionomie spéciale (exagération de descriptions, irradiations singulières) qui en décèle l'origine.

Et cependant n'est-ce pas un fait de constatation courante qu'une même lésion donne chez l'un une douleur vive; chez l'autre, modérée; nulle chez un troisième? Il y a donc là de grosses différences d'impressionnabilité nerveuse qu'une action morale bien conduite est susceptible de modifier. Le médecin se rappellera que dans les affections les plus graves du cœur, du poumon, sans qu'il y ait besoin, pour cela, d'un terrain spécialement nerveux, des sensations d'oppression, de palpitations, peuvent en quelque sorte déborder la lésion, de même que, chez les fébricitants, le délire est plus souvent fonction de la sensibilité nerveuse que de l'infection elle-même. Il comprendra que, dans une affection quelconque, pleurésie, bronchite, les phénomènes douloureux, point de côté, ordinairement attribués à la congestion de la paroi thoracique, à de la névrite, à des lésions pleurales, peuvent relever, pour la plus grande part, d'une impressionnabilité trop vive, donc être justiciables d'une thérapeutique dirigée contre cette impressionnabilité; que de même un rhumatisme, une phlébite, une arthrite, peuvent laisser à leur suite des algies tenaces dues à la persistance, non de la lésion, mais de l'impression nerveuse.

C) Enfin, en dehors même du soulagement qu'elle peut donner au malade, il est évident que cette thérapeutique fonctionnelle pourra, en amendant le terrain, en reconstituant le sommeil, en éliminant des phénomènes douloureux, permettre à l'organisme de lutter avec plus de chances de succès contre la lésion chronique ou la maladie aiguë en voie d'évolution. Au fond, à part quelques médications spécifiques rares encore, n'est-ce pas là le but unique, le mode d'action constant de notre thérapeutique?

On le voit : en terminant cette étude, et si succincte que nous ayons dû la faire, il nous est assurément permis de formuler très nettement ces conclusions. La psychothérapie, branche longtemps si méconnue ou dédaignée de l'art de guérir, est une thérapeutique établie scientifiquement sur les bases solides de l'analyse clinique et pathogénique. La rééducation, ainsi que nous l'avons montré, en représente la formule la plus parfaite, la formule de choix. Il est des cas où la place de cette thérapie psychique s'impose au premier rang, sans qu'aucune autre puisse la suppléer; il n'en est pas, pour ainsi dire, où elle ne trouve occasion de s'employer utilement.

<sup>(1)</sup> P.-E. LÉVY. *Sur la délimitation du nervosisme, à propos de l'élément douleur*. — Communication à la Soc. de psych., juillet 1901.

## VII

## FORMULAIRE ET POSOLOGIE

PAR LE D<sup>r</sup> J. COMBY

Médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades.

Nous allons passer en revue, par ordre alphabétique, les médicaments utilisés ou utilisables en thérapeutique infantile, en les dosant par année d'âge. Après 12 ans, l'enfant sera considéré comme un adulte et la dose ne sera plus proportionnée à l'âge. Mais il est bien entendu que l'application de cette règle est à la discrétion du médecin qui, suivant les circonstances, pourra la modifier dans certaines limites. Par exemple, un enfant est moins fort, moins développé qu'un enfant moyen du même âge, la dose convenable est celle qui répond à l'âge apparent et non à l'âge réel; elle sera diminuée dans ce cas. Au contraire, si l'enfant est exceptionnellement fort et avancé, elle pourra être augmentée.

## A

**Absinthe.** — Médicament apéritif, stimulant, anthelminthique; peu usité en thérapeutique infantile. Peut se prescrire en *poudre* (0<sup>sr</sup>,20 par année d'âge); en *infusion* (4 grammes de sommités sèches pour 1/2 litre); en *teinture* (V gouttes par année d'âge); en *extrait* (0<sup>sr</sup>,01 par année d'âge); en *essence* dans les potions (I à IV gouttes).

**Absinthine.** — Le principe actif de l'absinthe, l'*absinthine cristallisée*, peut se prescrire contre l'anorexie, la dyspepsie atonique, l'anémie. On en fait des granules de 1 milligramme (1 pour 2 années d'âge); à prendre 1/4 d'heure avant le repas.

**Acacia.** — On a fait un mucilage avec l'*acacia albida* ou *arabica* contre l'entérocolite muqueuse ou folliculaire.

Mucilage d'acacia. . . . . 60 grammes.  
Élixir parégorique. . . . . XX gouttes.

Par cuillerées à café de 2 en 2 heures.

**Acétanilide.** — Médicament toxique résultant de l'action de l'acide acétique sur l'aniline. Prescrit contre la fièvre (*antifébrine*), à la dose de 5, 10, 15 centigrammes dans un grog ou une potion de Todd.

**Acétopyrine.** — Combinaison d'acide acétylsalicylique avec l'antipyrine, ce médicament est analgésique, antithermique, antirhumatismal. On le donne à la dose de 10 centigrammes par jour et par année d'âge :

Acétopyrine. . . . . 2 grammes.  
Sirop de gomme. . . . . 50 —  
Eau. . . . . 90 —

Chaque cuillerée à café contient 10 centigrammes (Moraes Miranda).

**Ache.** — Cette ombellifère, *apium graveolens*, est carminative et diurétique. La racine entre dans le *sirop des cinq racines*, qui est diurétique, et se prescrit à la dose de 20 grammes dans une potion. Les fruits sont carminatifs.

**Achillée.** — Cette composée, *Achillea millefolium*, est sternutatoire et sialagogue; infusion de sommités fleuries (5 grammes pour 1000).



**Acide acétique.** — L'acide acétique concentré ou *crystallisable* est caustique et peut servir à détruire les verrues. L'acide acétique dilué ou *vinaigre* peut servir en lotions, en bains. On peut employer contre les oxyures vermiculaires une pommade pour onctions intra-anales avec :

Acide acétique cristallisable. . . . .	0 <sup>er</sup> ,20
Vaseline. . . . .	50 grammes.

**Acide azotique.** — Comme diurétique, on a prescrit l'*esprit de nitre dulcifié*, qui est un mélange d'acide azotique officinal avec 5 parties d'alcool à 90° :

Acide azotique alcoolisé ou esprit de nitre dulcifié. . . . .	5 grammes.
Sirop simple. . . . .	100 —

On fait encore une limonade nitrique ou azotique avec :

Acide azotique officinal. . . . .	2 grammes.
Sirop. . . . .	100 —
Eau. . . . .	900 —

Contre la stomatite ulcéreuse, on a employé un gargarisme azotique avec :

Acide azotique. . . . .	XV gouttes.
Eau. . . . .	120 grammes.

En potion, contre la diarrhée infantile, on a donné V à X gouttes d'acide azotique :

Acide nitrique. . . . .	V gouttes.
Sirop de coings. . . . .	20 grammes.
Décoction de riz. . . . .	40 —

Les fumigations de papier nitré sont recommandées dans l'asthme.

**Acide benzoïque.** — Se prescrit à la dose de 10 centigrammes par année d'âge, avec phosphate de soude pour dissoudre :

Acide benzoïque. . . . .	0 <sup>er</sup> ,50
Phosphate de soude. . . . .	1 gramme.
Sirop simple. . . . .	20 grammes.
Eau. . . . .	80 —

On prescrit plus souvent le *benzoate de soude* (10 à 20 centigrammes par année d'âge) :

Benzoate de soude. . . . .	2 grammes.
Sirop de Tolu. . . . .	50 —
Eau distillée. . . . .	70 —

Le *benzoate d'ammoniaque*, recommandé dans la gravelle, a été prescrit par Taylor contre la néphrite scarlatineuse, à la dose de 5 centigrammes par année d'âge :

Benzoate d'ammoniaque. . . . .	0 <sup>er</sup> ,50
Alcool nitrique. . . . .	1 gramme.
Sirop de Tolu. . . . .	20 grammes.
Eau distillée. . . . .	40 —

**Acide borique.** — S'emploie surtout pour l'usage externe (solution à 5 ou 4 pour 100). Porphyrisé, il entre dans la composition de poudres pour le pansement des érythèmes fessiers, etc.

Le *borax* ou *borate de soude* est employé en collutoire, en gargarisme, en lavement. On l'a donné à l'intérieur dans l'épilepsie (1, 2, 5 et 4 grammes par jour).

Collutoire pour stomatites et angines :

Miel rosat ou glycérine. . . . .	50 grammes.
Borax. . . . .	5 —

Gargarisme :

Borate de soude. . . . .	5 grammes.
Sirop de mûres. . . . .	50 —
Eau. . . . .	200 —

Pour lavages intestinaux dans l'entéro-colite, on donne 2 grammes de borax dans 500 grammes d'eau bouillie.

**Acide cacodylique.** — Cet arsenic diméthyle contient plus de 54 pour 100 d'arsenic. Il est très bien toléré à la dose de 1 centigramme par jour et par année d'âge. On prescrit la solution suivante pour injections sous-cutanées :

Cacodylate de soude. . . . .	0 <sup>er</sup> ,50
Eau distillée. . . . .	10 grammes.

On fait une injection de 1 cc. par jour pendant 10 jours ; on s'arrête 10 jours et on recommence.

Le cacodylate de fer a été employé dans la chlorose par Gilbert et Lereboullet :

Cacodylate de fer. . . . .	0 <sup>er</sup> ,50
Eau distillée. . . . .	40 grammes.

Injecter 1 centimètre cube par jour.

**Acide carbonique.** — Se prescrit comme anti-émétique dans les vomissements, sous forme d'eau de Seltz, de potion de Rivière, etc.

**Acide chlorhydrique.** — L'acide chlorhydrique médicinal contient 460 volumes de gaz pour 1 d'eau. On fait une limonade chlorhydrique (2 grammes par litre), un sirop chlorhydrique (8 grammes d'acide pour 500 grammes de sirop), un gargarisme avec :

Acide chlorhydrique. . . . .	2 grammes.
Miel rosat. . . . .	60 —
Décoction d'orge. . . . .	500 —

Chez les nourrissons dyspeptiques on peut employer la solution suivante :

Acide chlorhydrique dilué. . . . .	1 gramme.
Eau distillée. . . . .	100 grammes.

1 cuillerée à café après le repas, 1 ou 2 fois par jour, soit pure, soit additionnée d'eau sucrée.

**Acide chromique.** — Caustique énergique, l'acide chromique a été employé dans les stomatites (Magitot), la diphtérie (Lescure). Contre les verrues, on a recommandé le *bichromate de potasse* :

Bichromate de potasse. . . . .	0 <sup>er</sup> ,10
Axonge. . . . .	15 grammes.

À l'intérieur on a donné le bibromate de potasse comme émétique (1 à 5 centigrammes).

**Acide chrysophanique.** — Sert en dermatologie, sous forme de pommade à 1 pour 20 ou pour 50 avec axonge (psoriasis) ; on emploie aussi la solution chloroformique à 15 pour 100 étendue au pinceau et recouverte d'une couche de traumaticine. La *chrysarobine* s'emploie de la même façon.

**Acide citrique.** — Se trouve en abondance dans le citron, dont le jus peut servir aux badigeonnages de la gorge ou de la bouche, à la confection des *limonades simples* ou *vineuses*, du *sirop*, etc. Il peut être donné aux enfants scorbutiques.

L'hydrolat, l'alcoolat et l'alcoolature de citron s'obtiennent avec les zestes de citron.

Pour les citrates de potasse ou de soude, voyez *Potassium* et *Sodium*.

**Acide cyanhydrique.** — La solution à 1 pour 10 constitue l'*acide cyanhydrique médicinal*. On en fait un sirop avec 1 partie pour 199 de sirop de sucre : 20 grammes renferment 10 centigrammes d'acide cyanhydrique médicinal ou 1 centigramme d'acide anhydre. L'eau de laurier-cerise, beaucoup moins active, est préférée aux préparations d'acide cyanhydrique.

**Acide embélique.** — L'*embélate d'ammoniaque* serait un ténifuge (Warden) à la dose de 5 à 5 centigrammes par année d'âge, dans un peu de miel ou de sirop. Prendre, 1/4 d'heure après, 10 à 15 grammes d'huile de ricin.

**Acide gallique.** — (Voyez *Tanin*.)

**Acide lactique.** — On peut l'employer comme topique (angines, etc.), en dilution



à 1 pour 2 ou 1 pour 4. Balzer, dans la pelade, frotte avec un tampon imbibé de :

Acide lactique. . . . .	15 grammes.
Eau distillée. . . . .	50 —

ou de :

Acide lactique. . . . .	10 grammes.
Alcool à 60°. . . . .	50 —

Hayem l'a préconisé pour l'usage interne (diarrhée verte des nourrissons) :

Acide lactique. . . . .	2 grammes.
Sirop de framboise. . . . .	20 —
Eau distillée. . . . .	100 —

Par cuillerées de 2 en 2 heures.

On a fait une limonade lactique :

Acide lactique. . . . .	10 grammes.
Sirop. . . . .	200 —
Eau. . . . .	800 —

Dans les dermatoses prurigineuses de l'enfance, Du Castel a donné l'acide lactique à la dose de V, X, XX gouttes par jour, pris en deux fois, au commencement du repas.

**Acide phénique.** — Employé comme collutoire dans la diphtérie par Soulez. Gaucher (phénol camphré à 1/10), par Ruault (phénol sulfuriciné à 1/5), il a été prescrit en vaporisations par Renou.

Dans les otites de l'enfance, on fait des instillations (V à VI gouttes matin et soir) avec :

Acide phénique cristallisé. . . . .	1 gramme.
Glycérine. . . . .	25 grammes.

On a fait des vésicatoires phéniqués (Ollivier, Hayem), avec :

Acide phénique cristallisé. . . . .	9 grammes.
Alcool à 90°. . . . .	1 gramme.

Après nettoyage de la peau, on frotte avec un tampon imbibé de phénol; quand la peau blanchit, on enlève l'excès de phénol avec un pinceau imbibé d'alcool.

Baccelli traite le tétanos par les injections sous-cutanées d'acide phénique à 2 ou 5 pour 100 (1 cc. 2, 3, 4 fois par jour). La même méthode a été employée dans l'érysipèle par N. Fede.

**Acide picrique** (*trinitrophénol*). — La solution saturée (1 pour 100) réussit bien dans les brûlures au 2<sup>e</sup> degré (Thiéry) : application de compresses de tarlatane ou gâteaux d'ouate imbibés de la solution. Ce traitement convient aussi à certaines dermatites de l'enfance.

**Acide pyrogallique.** — En pommade à 1 pour 20, l'acide pyrogallique peut convenir au traitement du psoriasis discret.

**Acide salicylique.** — Peu soluble, cet agent est antipyrétique, antiseptique, analgésiant, antirhumatismal. En collutoire on prescrira :

Acide salicylique. . . . .	1 gramme.
Alcool à 90°. . . . .	q. s. pour dissoudre.
Glycérine. . . . .	40 grammes.

En gargarismes ou irrigations, on prendra une solution à 1/500. Dans l'eczéma, j'emploie souvent une pommade salicylée :

Axonge benzoïnée. . . . .	} ãã 20 grammes.
Lanoline. . . . .	
Glycérolé d'amidon. . . . .	
Oxyde de zinc. . . . .	10 —
Acide salicylique. . . . .	1 gramme.

Pour saupoudrer les eczemas suintants, les érythèmes, etc., je prescris aussi :

Poudre de lycopode. . . . .	} ãã 20 grammes.
Poudre de talc. . . . .	
Poudre d'amidon. . . . .	
Acide salicylique. . . . .	2 —

Dans le rhumatisme, en applications locales, Bourget a prescrit :

Acide salicylique. . . . .	10 grammes.
Lanoline. . . . .	} ãã 10 —
Essence de térébenthine. . . . .	
Axonge. . . . .	80 —

On peut prescrire plus simplement :

Vaseline. . . . .	50 grammes.
Acide salicylique. . . . .	5 —

On peut ajouter à cette pommade 5 grammes de salicylate de soude.

Contre les cors aux pieds, on applique au pinceau un collodion salicylé :

Collodion. . . . .	10 grammes.
Acide salicylique. . . . .	1 gramme.
Extrait de chanvre indien. . . . .	0 <sup>er</sup> ,10

Pour l'usage interne, on emploie de préférence le salicylate de soude; cependant on pourrait prescrire l'acide salicylique à raison de 20 centigrammes par année d'âge :

Acide salicylique. . . . .	2 grammes.
Cognac. . . . .	} ãã 10 —
Glycérine. . . . .	
Sirop de cerises. . . . .	20 —
Eau. . . . .	80 —

Le salicylate de soude a été prescrit en collutoire (Edg. Hirtz) :

Salicylate de soude. . . . .	10 grammes.
Eau distillée. . . . .	} ãã 20 —
Glycérine. . . . .	

Badigeonner trois fois par jour les ulcérations buccales.

Dans le rhumatisme articulaire aigu franc, on donne 50 centigrammes de salicylate de soude par jour et par année d'âge :

Salicylate de soude. . . . .	5 grammes.
Sirop de fleurs d'oranger. . . . .	20 —
Eau distillée. . . . .	80 —

Par cuillerées de 2 en 2 heures pour un enfant de 10 ans. Dans les cas subaigus, on abaisse la dose à 20 ou 25 centigrammes par année d'âge. On peut donner le salicylate en lavement à 2 pour 100.

Le *salicylate de méthyle* s'emploie localement en badigeonnage (1 ou 2 grammes sur la jointure, taffetas imperméable, ouate et bandes). Ou bien on prescrit un liniment ou une pommade :

Vaseline blanche. . . . .	50 grammes.
Salicylate de méthyle. . . . .	5 —

Le *salicylate de magnésie*, le *salicylate de bismuth* se prescrivent comme antiseptiques intestinaux (10 à 20 centigrammes par année d'âge).

Le *salicylate d'antipyrine* ou *salipyrine* est un antithermique, qui se prescrit en paquets à la dose de 10 centigrammes par année d'âge.

Le *salophène* est un succédané du salicylate de soude (25 centigrammes par année d'âge).

**Acide sulfuricé**, formé d'huile de ricin et d'acide sulfurique (1/4). On neutralise avec la soude : *sulfuricinate de soude*, liquide épais qui sert à faire des collutoires phéniqués ou naphtolés (10 ou 20 pour 100).

**Acide sulfureux.** (Voyez *Soufre*.)

**Acide sulfurique.** (Voyez *Soufre*.)

**Acide tartrique.** — S'emploie en sirop, dit *sirop tartrique* :

Acide tartrique cristallisé. . . . .	} ãã 10 grammes.
Eau distillée. . . . .	
Sirop de sucre. . . . .	980 —